

**Convention de mise à disposition de locaux
entre la Ville de Dieppe et l'association Dieppe Scène Nationale
Ancien restaurant du Centre Jean Renoir**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 39*

LE 2 OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 24 septembre 2014 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. LANGLOIS Nicolas, Mme RIDEL Patricia, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. WEISZ Frédéric, Mme BUICHE Marie-Luce, M. ELOY Frédéric, Mme AUDIGOU Sabine, M. GUEROUT François, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme ROUSSEL Annette, M. PATRIX Dominique, M. MENARD Joël, M. DESMAREST Luc, M. CAREL Patrick, Mme BOUVIER LAFOSSE Isabelle, Mme CLAPISSON Paquita, Mme PARESY Nathalie, Mme LETEISSIER Véronique, M. BUSSY Florent, Mme BUQUET Estelle, M. PAJOT Mickaël, Mme ANGER Elodie, M. BLONDEL Pierre, M. PETIT Michel, Mme THETIOT Danièle, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean (de la question n°9 à la question n°55), M. BREBION Bernard, Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°1 à la question n°49).

Sont absents et excusés : Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme AVRIL Jolanta, Mme QUESNEL Alice, Mme ORTILLON Ghislaine, M. BAZIN Jean (de la question n°1 à la question n°8), Mme JEANVOINE Sandra (de la question n°50 à la question n°55).

Pouvoirs ont été donnés par : Mme CYPRIEN Jocelyne à M. LANGLOIS Nicolas, Mme AVRIL Jolanta à M. ELOY Frédéric, Mme QUESNEL Alice à Mme PARESY Nathalie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André, Mme JEANVOINE Sandra à M. BREBION Bernard (de la question n°50 à la question n°55).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme ANGER Elodie

.../...

Mme Sabine AUDIGOU, Adjointe au Maire, expose que la Ville de Dieppe est propriétaire de locaux dédiés antérieurement à un usage de restauration et situés dans l'enceinte du Centre Jean Renoir, quai Bérigny à Dieppe.

Ces locaux ont fait l'objet d'une déclassification en tant qu'établissement de restauration et d'une reclassification en tant que salle de spectacles.

La Ville de Dieppe et l'Association Dieppe Scène Nationale seront amenées à proposer divers projets dans ce lieu : présentation de formes légères de spectacles vivants, actions culturelles, accueil de public pour des rencontres thématiques en lien avec une activité artistique.

Dans ce cadre, l'Association Dieppe Scène Nationale pourra mener à bien les missions que lui confère son label de Scène Nationale : accueil des publics, diffusion, mise en valeur des partenariats, sensibilisation du territoire, accueil de compagnies en résidence.

La Ville de Dieppe pourra, quant à elle, proposer aux différentes forces culturelles amateurs du territoire des temps de visibilité et de rencontres avec des publics.

Afin de définir les modalités d'occupation du lieu, un projet de convention entre la Ville de Dieppe et l'Association Dieppe Scène Nationale a été établi.

Considérant l'avis de la commission n° 2 du 23 septembre 2014,

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux entre la Ville de Dieppe et l'Association Dieppe Scène Nationale.

☞ Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Pour extrait certifié conforme au registre
Le Maire de la Ville de Dieppe,
Sébastien JUMEL**

**Acte certifié exécutoire en application
de la loi du 2 mars 1982 modifiée
Réception en Sous-Préfecture :
Publication :
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--